



Communiqué de presse
21 juin 2018

STEF complète son offre de services pour les produits de la mer avec l'acquisition de la société EXPRESS MAREE

STEF et EXPRESS MAREE annoncent la signature d'un protocole d'accord en vue de la cession de 100% de la société EXPRESS MAREE à STEF, qui sera effective le 2 juillet 2018. Cette opération permet au Groupe STEF d'élargir son offre de services pour les produits de la mer et de renforcer sa couverture opérationnelle en France.

Créée en 1948, la société EXPRESS MAREE est spécialisée dans le transport et la logistique de produits de la mer en France et à l'international. Ce cœur de métier historique représente 75% de son activité. Elle compte 450 salariés et 9 plates-formes en France.

STEF est présent sur cette activité depuis plus de 40 ans en France et en Europe. En 2017, le Groupe a créé une business unit dédiée aux produits de la mer, STEF Seafood, afin de mieux répondre aux exigences de ce marché de spécialistes. Elle compte 700 salariés et 17 plates-formes en France et en Italie.

Cette opération permet au réseau STEF Seafood de proposer à ses clients et ses partenaires de SEAFOODWAYS* une couverture complète du territoire français qui intègre désormais le Sud-Ouest et le Languedoc-Roussillon.

Michel Fons, Directeur des activités Seafood du Groupe STEF, déclare : « *L'acquisition d'EXPRESS MAREE, partenaire historique de STEF, est motivée par la grande complémentarité de nos deux sociétés et de nos équipes. Par cette opération de croissance externe emblématique, le groupe STEF réaffirme sa stratégie de croissance et de spécialisation sur le marché des produits de la mer. La mise en commun de nos meilleures pratiques apportera à nos clients un savoir-faire de tout premier plan. Elle permettra également de compléter notre dispositif France et d'accélérer notre dynamique de développement sur ce marché exigeant* ».

Julien Raynaud, Directeur général d'EXPRESS MAREE, ajoute : « *Nous sommes ravis de nous adosser à un grand groupe comme STEF avec qui nous travaillons déjà en étroite collaboration depuis de nombreuses années, notamment dans le réseau européen de collecte et de distribution des produits de la mer en Europe, SEAFOODWAYS. C'est un prolongement naturel qui offre à nos clients une garantie de continuité de service et de qualité dans un réseau européen reconnu* ».

Julien Raynaud rejoint le Comité de direction de STEF Seafood en qualité de Directeur général opérationnel d'EXPRESS MAREE.

*EXPRESS MAREE et STEF Seafood sont membres fondateurs de SEAFOODWAYS, le 1^{er} réseau européen de transport et de logistique des produits de la mer.

A propos de STEF - www.stef.com

STEF est le leader européen des services de logistique et de transport sous température contrôlée. Le Groupe achemine des produits alimentaires frais, surgelés ou thermosensibles de leurs zones de production vers les zones de consommation dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, de délais et de qualité. Chaque jour, à travers un large réseau de 230 sites en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse, les 18 000 collaborateurs de STEF se mobilisent au service des industriels de l'agroalimentaire, des enseignes de la distribution et des acteurs de la restauration hors-domicile. En 2017, STEF a réalisé un chiffre d'affaires de 2 976 M€.

Contact presse : Catherine MARIE – catherine.marie@stef.com - Tél. : + 33 (0)1 40 74 29 64 / + 33 (0)6 35 23 10 88